

Le conseil municipal du 21 mars 2026

Agnès PAPIN, la conseillère la plus âgée, est désignée présidente de la séance. Elise MAISONNIER et Cindy BERNARD sont désignées comme assesseurs.

Les candidats à la fonction de maire sont Monsieur Marc BOUQUET et Monsieur Gontrand DELASSUS

- à la majorité des membres présents, d'élire Marc BOUQUET maire de Persac, avec 12 pour et 3 pour Gontrand DELASSUS.

- à l'unanimité des membres présents, de créer 4 postes d'adjoints au maire.

- à la majorité des membres présents par 12 pour et 3 bulletins blanc, d'élire la liste des candidats au poste d'adjoints au maire conduite par M. Sylvain GILORY, sont élus : Monsieur Sylvain GILORY premier adjoint, Madame Audrey TULEAU deuxième adjointe, Monsieur

Brice de BEAUMONT, troisième adjoint et Madame Lydie CHASSEBOURG, quatrième adjointe.

- à la majorité, par 14 pour, 1 abstention, de fixer l'indemnité de fonction du maire au taux de 44,3% de l'indice brut terminal indiciaire de la fonction publique.

- à la majorité, par 13 pour, 2 contres de fixer les indemnités de fonction des adjoints aux taux ci-dessous en bas de page.

- à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations d'usages (visibles en détails sur persac.fr).

- à l'unanimité de désigner Marc BOUQUET, Maire, conseiller communautaire titulaire et Sylvain GILORY, 1er Adjoint, conseiller communautaire suppléant.

FONCTION	NOM	PRENOM	INDEMNITE PROPOSEE
Maire	BOUQUET	Marc	44,3 % de l'indice 1027
1 ^{er} adjoint	GILORY	Sylvain	19,50 % de l'indice 1027
2 ^{ème} adjoint	TULEAU	Audrey	7,50 % de l'indice 1027
3 ^{ème} adjoint	De BEAUMONT	Brice	9,80 % de l'indice 1027
4 ^{ème} adjoint	CHASSEBOURG	Lydie	9,80 % de l'indice 1027

Le conseil municipal du 14 avril 2026 a décidé

- à l'unanimité d'attribuer les délégations obligatoires comme suit :

COMMUNAUTE DE COMMUNES VIENNE GARTEMPE titulaire : Marc BOUQUET, suppléant : Sylvain GILORY

Commission locale des charges transférées de la CCVG titulaire : Marc BOUQUET

Energie-Vienne, titulaire : Brice de BEAUMONT, suppléant : Éric GARCIA

Syndicat des eaux de la Vienne SIVEER, titulaire : Sylvain GILORY

Agence technique Départementale, titulaire : Sylvain GILORY

Correspondant chargé des questions de défense, titulaire : Marc BOUQUET

Commission locale d'information de Civaux, titulaire : Brice de BEAUMONT

ADECL, titulaire: Lydie CHAUSSEBOURG

SIMER (section travaux) titulaire : Marc BOUQUET, suppléant : Sylvain GILORY

Centre Communal d'Action Sociale, titulaires : Lydie CHAUSSEBOURG, Agnès PAPIN, Patricia RAVAILLAULT, Sandra GUEDON et Elise MAISONNIER ; suppléants : Angéline CERISIER, Eliane NUSSBAUMER, Marie-Thérèse COIFFARD, Vincent PASQUET et Nathalie DUVERGER

Commission communale des impôts directs, titulaires : Éric GARCIA, Sandra GUEDON, Agnès PAPIN, Brice de BEAUMONT, Sylvain GILORY et Mickaël MARTIN,

suppléants : Eliane NUSSBAUMER, Nathalie DUVERGER, Franck DOREAU, Jean-Luc COIFFARD, Fabrice VIOT et François LAURENTIE

Commission de contrôle des listes électorales, Marc BOUQUET, Sylvain GILORY, Renée Joyeux et Nicole BOUROT

Ecomusée du Montmorillonnais, titulaire : Elise MAISONNIER

Syndicat à vocation scolaire, titulaires : Marc BOUQUET et Audrey TULEAU ; suppléante : Lydie CHAUSSEBOURG

- à l'unanimité de désigner Madame Stéphanie PAVAGEAU référente déontologue des élus de la commune de Persac.

- à l'unanimité d'autoriser la SARL Montgolfière Centre Atlantique a créer une plateforme de décollage de montgolfière sur le stade municipal de Persac.

- à l'unanimité d'admettre en non-valeur sur le Budget Principal 2026 le montant total de 2 565 €.

- à l'unanimité de valider les montants d'attribution de compensation 2026.

- à l'unanimité d'approuver le nouveau contrat de fourniture d'électricité SOREGIES Poitou'Vert applicable dès réception du contrat signé par SOREGIES.

- à l'unanimité d'accepter la redevance d'Occupation du Domaine Public des réseaux électriques s'élevant à 245 € proposé par SRD SAEMML pour l'année 2026.

Le conseil municipal du 19 mai 2026 a décidé

- à la majorité des membres présents, par 12 pour et 1 abstention, de valider les Comptes Financiers Uniques 2025 :

Désignation	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Commune	405 755,51	-110 664,65	295 090,86
Centre d'Accueil	278 835,73	-19 251,08	259 584,65
Résidence des 4 Vents	93 808,77	-54 988,45	38 820,32
TOTAL	778 400,01	-184 904,18	593 495,83

- à l'unanimité de valider les affectations de résultats 2025 :

Désignation	Excédent Cumulé de Fonctionnement 2025	Affectation Complémentaire en Réserve - Article 1068	Affectation à excédent ou au déficit de fonctionnement reportée Article 002	Affectation à excédent ou déficit d'investissement reportée Article 001
Commune	405 765,51	124 006,65	281 748,86	-110 664,65
Centre d'Accueil	278 835,73	278 835,73	0	-19 251,08
Résidence des 4 Vents	93 808,77	00,00	93 808,77	-54 988,45

- à l'unanimité de valider le devis de l'entreprise CITEOS d'un montant de 23 665 € HT soit 28 398 € TTC pour le passage en LED de l'éclairage du stade municipal, sous condition de l'obtention de la subvention du Syndicat ENERGIES VIENNE.

- à la majorité par 13 pour et 1 abstention d'attribuer à l'association « Le Grand Chemin » une subvention exceptionnelle de 600 € pour le financement des groupes musicaux lors de l'édition 2026 de la « Petite Parenthèse ».

- à la majorité par 8 pour et 6 abstentions de proposer une offre d'achat à hauteur de 1 500 € net vendeur pour l'acquisition du terrain cadastré BP 450, situé route de L'Isle Jourdain, jouxtant la maison du « Charron ».

- à la majorité par 13 pour et 1 abstention d'accepter la proposition d'honoraire de Mme LEMAITRE d'un montant 16 295 € HT soit 19 554 € TTC pour l'accompagnement à la maîtrise d'œuvre sur le logement d'urgence dans la maison « Le Charron ».

- à l'unanimité de valider les devis de l'entreprise NUMERITICE d'un montant de 1 229,50 € HT soit 1 474,40 € TTC pour une sono mobile et de 4 282 € HT soit 5 138,40 € TTC pour la sonorisation de la salle des fêtes et de la Place de la Mairie.

- à l'unanimité, de mettre en place un bail commercial entre la commune et la Société de boulangerie, représentée par Maxime DESCHAMPS et Fériel COTTON ; de fixer, avec une gratuité de 3 mois, le montant de la mensualité à 333,33 € HT soit un TTC de 400,00 €, à compter du 1er octobre 2026.

- à l'unanimité de mettre en place une location-vente entre la commune et la Société « aux Douceurs de Persac », représentée par Maxime DESCHAMPS et Madame Fériel COTTON et de fixer le montant des mensualités à 480 € HT soit 576 € TTC sur une durée de 90 mensualités consécutives à compter du 1er janvier 2027.

- à l'unanimité, de constituer avec l'accord de Monsieur et Madame BRUNET une servitude de passage à titre gratuit pour permettre l'accès aux compteurs d'électricité et d'eau, de l'ancienne poste « 42 Grand'Rue ».

- à l'unanimité, d'approuver la motion proposée par le Syndicat ENERGIES VIENNE, de renoncer au projet de faire du département le chef de file des réseaux de proximité et de maintenir les compétences du bloc communal en conformité avec l'esprit du nouvel acte de décentralisation.

- à l'unanimité de créer différentes commissions municipales comme suit :

Voirie / Chemins communaux : Emmanuel HEBRAS, James GIRAUD, Agnès PAPIN, Elise MAISONNIER, Eric GARCIA et Sylvain GILORY.

Communication et numérique : Sylvain GILORY, Elise MAISONNIER, Mickaël MARTIN, Brice de BEAUMONT

Fournisseurs cantine : Audrey TULEAU, Gontrand DELASSUS, James GIRAUD

Bâtiments : Sylvain GILORY, Eric GARCIA, Brice de BEAUMONT, Marc BOUQUET

Budget : Marc BOUQUET, Sylvain GILORY, Lydie CHASSEBOURG, Brice de BEAUMONT, Audrey TULEAU

Suite du conseil municipale du 19 mai 2026
page suivante

Lors du conseil municipal du 5 juin 2026

- Le maire a invité les membres du conseil municipal à procéder, au scrutin secret à l'élection des délégués pour l'élection des sénateurs de la Vienne :

Monsieur Marc BOUQUET est élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Sylvain GILORY est élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Madame Audrey TULEAU est élue au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

- Le maire invite les membres du conseil municipal à procéder, au scrutin secret à l'élection des suppléants pour l'élection des sénateurs de la Vienne :

Monsieur Brice DE BEAUMONT est élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Madame Elise MAISONNIER est élue au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Eric GARCIA est élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

- à l'unanimité de désigner les titulaires et les suppléant(s) pour assister aux commissions CCVG comme suit :

COMMISSIONS	TITULAIRES Noms & Prénoms	SUPPLEANTS Noms & Prénoms
RESSOURCES HUMAINES	Audrey TULEAU	Marc BOUQUET
EMPLOI INSERTION	Agnès PAPIN	Marc BOUQUET
TRANSITION ECOLOGIQUE / ENVIRONNEMENT / GEMAPI / EAU POTABLE	Sylvain GILORY	Elise MAISONNIER / James GIRAUD
FINANCES	Marc BOUQUET	Lydie CHAUSSEBOURG
ECONOMIE	Eric GARCIA	Marc BOUQUET
ENFANCE JEUNESSE	Audrey TULEAU	Mickaël MARTIN / Lydie CHAUSSEBOURG / Elise MAISONNIER
POLITIQUES CONTRACTUELLES	Sylvain GILORY	Marc BOUQUET
SANTE	Sylvain GILORY	Sandra GUEDON
CULTURE ET PATRIMOINE	Sylvain GILORY	Sandra GUEDON / Elise MAISONNIER
TOURISME	Sylvain GILORY	Sandra GUEDON / Elise MAISONNIER
HABITAT	Brice de BEAUMONT	Patricia RAVAILLAULT / Eric GARCIA / Lydie CHAUSSEBOURG
MOBILITE	Agnès PAPIN	Lydie CHAUSSEBOURG / Sandra GUEDON
VOIRIE	Emmanuel HEBRAS	Eric GARCIA / Mickaël MARTIN / James GIRAUD
SPORTS LOISIRS	Emmanuel HEBRAS	Audrey TULEAU / Cindy BERNARD / Mickaël MARTIN
URBANISME	Marc BOUQUET	Brice de BEAUMONT / Elise MAISONNIER
BATIMENT	Sylvain GILORY	Eric GARCIA / Brice de BEAUMONT
Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	Marc BOUQUET	

Ouverture prochaine

Opening Soon

Ouverture pour la fête de la musique le 21 juin



Le Cwtch Inn - Le Câlîn Auberge - Persac, France



Un accueil gallois chaleureux arrive bientôt à Persac
A warm Welsh welcome is coming to Persac

NOTRE OUVERTURE — EN PLUSIEURS ÉTAPES OUR OPENING — IN STAGES

1 Phase 1:
Ouverture du bar en premier

Phase 1:
Bar opening first



2 Phase 2:
La restauration suivra ensuite

Phase 2:
Food to follow



3 Phase 3:
L'hébergement viendra plus tard

Phase 3:
Accommodation later



Suivez notre aventure — plus d'informations bientôt
Follow our progress — more details coming soon



Retrouvez Le Cwtch Inn sur Facebook — Find Le Cwtch Inn on Facebook



BOULANGERIE / PÂTISSERIE

AUX DOUCEURS DE PERSAC

TRADITION & PASSION

Le goût de l'authentique...

OUVERTURE = PROCHAINE!



VOTRE NOUVELLE BOULANGERIE - PÂTISSERIE

📍 2 RUE GRAND RUE
86320 PERSAC



PAIN ARTISANAL



PÂTISSERIES MAISON



PRODUITS LOCAUX



FAIT AVEC AMOUR

La balade sculptée de Persac

à pied, en VTT ou à cheval

Au départ de la place de la mairie, venez profiter d'une balade sculptée autour de la vallée de la Petite Blourde et des coteaux de Bagnoux.

Randonnée inaugurale
21 juin 2026

9h30
Départ place de la mairie

Arrivée:
Verre de l'amitié offert par la mairie



Les Amis de la Mothe

Avec la participation exceptionnelle du Twitch.inn



2€
LE TICKET

TOMBOLA

FÊTE DE L'ÉCOLE DU

RPI de Gouex et Persac

à l'étang de Persac

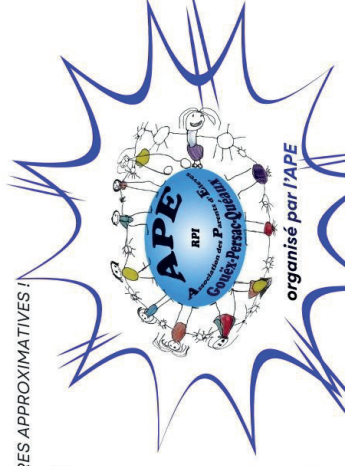
SAMEDI
27
2026
JUN

- 11H : SPECTACLE DES ÉLÈVES
- 12H : PIQUE NIQUE PARTAGÉ (PRIX LIBRE)
- 14H : SPECTACLE DES ÉLÈVES
- 16H : TIRAGE DE LA TOMBOLA

! HORAIRES APPROXIMATIVES !

Pleins de lots à gagner :

- TV
- Pc Portable
- Multicuisine Cookeo
- Outils électroportatifs
- Taille-haie etc...
- une trentaine de bons cadeaux prestataires ...



PERSAC en fête!

SAMEDI 04 JUILLET

MUSETTE

SUR LA PLACE
DE LA MAIRIE

**À PARTIR DE
17h30**
ANIMATIONS JEUX

**REPAS DANSANT
AVEC
Nicole Berges**

**À PARTIR DE
23h00**
DJ AB 86

BUVETTE

**RENSEIGNEMENTS
AU 05 49 48 47 15**
Venez nombreux! ❤️